



Direction de la Vie scolaire

53 Avenue Costa de Beauregard 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tél.: 04 79 65 17 72

Mail.: scolaire@mairie-lamotteservolex.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRE ANNEE 2023/2024

Merci de bien vouloir fournir les pièces suivantes pour l'inscription scolaire :

- Copie de la pièces d'identité de l'un des parents
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les familles séparées, fournir celui des deux parents).
 - En cas d'hébergement, fournir la copie de la carte d'identité, une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergeant.
- **Jugement** précisant les modalités de garde (calendrier de garde alternée ci-joint surligné avec une couleur différente pour chacun des parents)
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé auparavant
- Attestation des vaccins à jour ou copie du carnet de santé Pour les demandes de dérogations ajouter au dossier :
- La demande de dérogation interne (motterains) ou externe (hors commune)
- Un courrier adressé à M. le Maire détaillant les motivations de la demande de dérogation.

Cadre réservé à l'administration			
NOM DE L'ENFANT :	PRENOM:		
Date de dépôt du dossier :			
Orientation scolaire : 🔲 Ecole de secteur	Dérogation		
Nom de l'école :			
Niveau scolaire :			
Remarques :			
· ·			

Enfant

Nom :Prénom :Prénom :
Né(e) le :/ à (commune et département) :
Sexe : Masculin Féminin
Adresse :
Code postal :Ville :Ville :
Scolarité demandée 🔲 Maternelle 🔲 Elémentaire Niveau :
Allergie: alimentaire médicamenteuse autre Si votre enfant présente une allergie, un projet d'Accueil individualisé (P.A.I.) doit être établi par les parents en lien avec le directeur ou la directrice de l'école. En l'absence de ce document, l'allergie signalée ne pourra pas être prise en compte.
Régime particulier : as sans porc
En cas d'urgence, l'enfant, accidenté ou malade, est transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. Les responsables légaux seront avertis dans les meilleurs délais.
Responsables légaux
Parent 1 : Nom :Autorité parentale : Oui Non
Nom marital (nom d'usage) :
Prénom : Né(e) le :Lieu de naissance :
Adresse:
Code postal : Commune :
Téléphone :/// E-mail :@@
Profession : Nom de l'employeur :
Code postal :Commune :
Téléphone :/// Numéro de poste :
Parent 2 Nom: Autorité parentale : 🔲 Oui 🔲 Non
Nom marital (nom d'usage):
Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone :/// E-mail :@@
Profession : Nom de l'employeur :
Code postal :Commune :
Téléphone :/// Numéro de poste :

Autre responsable légal (personne	onne physique ou morale)				
Organisme:	Autorité par	entale :			
Personne référente :	Lien avec l'e	enfant :			
Fonction :					
Adresse :			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Code postal :	Commune :		*********		
Téléphone domicile :/	// Téléphone	portable :	***		
E-mail :					
<u>Situation des parents :</u>					
☐ Mariés ☐ Vie maritale ☐	Pacsés 🔲 Célibataire 🗍	Séparés Divorcés	Veuf (veuve)		
L'enfant est-il en garde alterné	ée ? 🔲 oui 🔲 non				
Si oui, merci de surligner de couleur différentes, dans le calendrier en pièce jointe, les semaines de chacun des deux parents.					
Dans le cas de la garde alterné	e, souhaitez-vous séparer	informatiquement les de	eux familles. 🗆 * oui 🔲 non		
*Seul ce cas de figure permet aux paren	ts séparés d'avoir chacun un espac	ce famille individuel et des facture	es uniquement sur leurs semaines		
de garde. Assurance :	N° de po	lice :			
N° allocataire CAF :					
Nombre d'enfants :		•			
Nombre d emants		10.			
Nom des frères et sœurs	Prénom	Né(e) le	Etablissement Scolaire		
		- 6 · · · · · · · · · ·			
	1				
	Contacts de l	la famille	The River		
Personnes à joindre en cas d'urgence (autres que les parents) : Nom :					
Commune de résidence : Lien avec l'enfant :					
Nom :					
Commune de résidence : Lien avec l'enfant :					
Personnes majeures autorisés à Nom :	Prénom :				
Téléphone ://////	Lien avec l'e	enfant :			
Nom : Téléphone :///					
Commune de résidence :	Lien avec l'e	- enfant :			

Autorisations				
☐ J'autorise ☐ je n'autorise pas mon enfant				
Je soussigné(e) Madame, Monsieur,				
Dérogations				
Demande de dérogation : oui non Ecole de secteur :				
Ecole souhaitée :				
LA VALIDITÉ DES DEMANDES DE DÉROGATIONS				
La dérogation est valide pour toute la scolarité.				
Pas de renouvellement de dérogation pour le passage de la maternelle à l'élémentaire				
Pas de dérogation pour un enfant qui reste physiquement dans l'établissement en cas de déménagement des parents en cours d'année. (L'enfant pourra terminer sa scolarité dans l'établissement)				
Merci de remettre ce dossier complété (demande de dérogation comprise) à la direction de Vie scolaire dans les meilleurs délais.				
Fait à Signature :				



Direction de la Vie scolaire 53 avenue Costa de Beauregard 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tél: 04.79.65.17.72

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

DEMANDE EXTERNE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

A retourner dûment renseignée au Service Vie Scolaire de la Mairie NOM, Prénom des Parents : ADRESSE: N° de téléphone : NOM, Prénom de l'élève : Date de Naissance : Ecole actuellement fréquentée : Ecole souhaitée : SIGNATURE DES PARENTS Le Le Maire de LA MOTTE-SERVOLEX demande à Monsieur le Maire de s'il accepte de donner son accord à la dérogation sollicitée par M. et Mme domiciliés dans sa Commune. **DEFAVORABLE** AVIS DE MONSIEUR LE MAIRE **FAVORABLE SIGNATURE** Le SECTEUR SCOLAIRE SOUHAITE..... (à faire remplir par le Directeur de l'école souhaitée) **O**UI NON L'école souhaitée peut-elle accueillir l'élève

<u>DECISION DE LA COMMISSION DE DEROGATION</u>
(dans la limite des places disponibles, après accueil prioritaire des enfants du secteur)

DEROGATION

ACCORDEE

DEROGATION

REFUSEE

Le

L'Adjointe déléguée à la Vie Scolaire Céline VERNAZ

Dérogations externe :

Les familles renseignent la première partie de l'imprimé, demandent ensuite respectivement l'avis du Maire de la commune de domiciliation, l'avis du Directeur d'école souhaitée et retournent le document avec un courrier justifiant la demande à la direction de la Vie Scolaire.

Dérogations interne:

Les familles renseignent la première partie de l'imprimé, demandent ensuite respectivement l'avis des Directeurs d'école (école de secteur et école souhaitée) et retournent le document avec un courrier justifiant la demande à la direction de la Vie Scolaire.

Les demandes de dérogation sont examinées en Commission de dérogation, constituée par le Maire, l'adjointe déléguée à l'éducation, les directeurs/trices d'école et le directeur de la Vie scolaire.

Critères en fonction des places disponibles :

- Frère ou sœur fréquentant l'établissement
- Rapprochement du lieu de travail
- Secteur de la nourrice

Attention: l'enfant fera toute sa scolarité dans l'établissement

- Pas de renouvellement de dérogation pour le passage de la maternelle à l'élémentaire,
- Pas de dérogation pour un enfant qui reste physiquement dans l'établissement en cas de déménagement des Parents en cours d'année (l'enfant pourra terminer sa scolarité dans l'établissement).

A la suite de la commission, les certificats d'inscription seront envoyés par mail aux familles qui seront invitées à prendre contact avec le/la directeur/trice afin de procéder à l'admission définitive.